

Fiche signalétique

DCT

Date de publication : 19/10/2010 (j/m/a)

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

Nom du produit : DCT

Norac Concepts Inc.
C. P. 31097, Guelph (ON) N1H 8K1
519-821-3633

Numéro de téléphone d'urgence : À toute heure, 613-787-5620, **SEULEMENT** pour des renseignements sur la santé et l'environnement.

2. COMPOSITION/ RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients dangereux	% (p/p)	TLV de l'ACGIH	N° CAS
Captane	18	5,0 mg/m ³	133-06-2
Thiophanate-méthyl	14	Non inscrit	23564-05-8
Diazinon	6	0,1 mg/m ³ (cutané)	333-41-5
Talc	30 – 40	2,0 mg/m ³	14807-96-6

Synonyme(s) : Non disponible.

Nom chimique : Diazinon : O,O-diéthyl O-(2-isopropyle-6-méthyle-4-pyrimidinyle) phosphorothioate

Captane : N-trichlorométhylthio-4-cyclohexène-1,2-dicarboximide

Thiophanate-méthyl : Diméthyle [(1,2-phénylène) bis -(iminocarbonothioyl)] biscarbamate

Famille chimique : Organophosphorés, dicarboximide, carbamate.

Usage(s) du produit : Traitement des semences agricole.

Numéro d'homologation : 14986 Loi sur les produits antiparasitaires.

3. IDENTIFICATION DES RISQUES

Sommaire : La présente fiche signalétique fait état des propriétés dangereuses de tous les ingrédients qui entrent dans la composition du produit. Lire la fiche signalétique en entier pour avoir une évaluation complète des risques et dangers associés au produit.

Sommaire d'urgence : Modérément toxique en cas d'inhalation, de contact avec la peau ou d'ingestion. Peut irriter les yeux, le système respiratoire et la peau. Le diazinon est un inhibiteur de la cholinestérase. Le captane et le thiophanate-méthyl sont des sensibilisants cutanés modérés.

4. PREMIERS SOINS

SI ON SOUPÇONNE UN EMPOISONNEMENT : Appeler **IMMÉDIATEMENT** un centre antipoison, un médecin ou l'hôpital le plus près. Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

Inhalation : Amener la victime à l'air frais. Pratiquer la respiration artificielle **SEULEMENT** si la victime ne respire plus. Pratiquer la réanimation cardio-respiratoire (RCR) si la victime ne respire pas ET s'il y a absence de pouls. Recourir **IMMÉDIATEMENT** à de l'aide médicale.

Contact avec la peau : Rincer la peau à l'eau courante pendant au moins 20 minutes en retirant les vêtements contaminés. Si l'irritation persiste, répéter l'opération. Recourir **IMMÉDIATEMENT** à de l'aide médicale.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Tenir les paupières ouvertes pendant l'opération. Si l'irritation persiste, répéter l'opération. Recourir **IMMÉDIATEMENT** à de l'aide médicale.

Ingestion : Si la victime n'est pas évanouie et qu'elle n'est pas en crise convulsive, lui faire rincer la bouche et faire boire 200 à 300 mL (1 tasse) d'eau pour diluer la matière. En cas de vomissement spontané, faire pencher la victime,

tête baissée vers l'avant, pour éviter qu'elle n'aspire des vomissures; rincer la bouche et lui donner encore de l'eau. Recourir **IMMÉDIATEMENT** à de l'aide médicale.

Avis au médecin : Le diazinon est un composé organophosphoré inhibiteur de la cholinestérase. En cas d'ingestion, faire vomir ou procéder à un lavage gastrique. L'atropine est l'antidote pour un empoisonnement par un composé organophosphoré; il faut administrer plusieurs doses d'atropine par voie intraveineuse jusqu'à atropinisation. L'atropinisation doit se poursuivre pendant 24 à 48 heures pour éviter une résorption tardive. On peut aussi administrer du 2-PAM en cas d'empoisonnement grave, pourvu que la thérapie commence dans les 24 heures suivant l'exposition. La morphine, la théophylline, l'aminophylline, les phénothiazines, la réserpine, le furosémide et l'acide étacrynique sont contre-indiqués.

5. RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

Point d'éclair : Sans objet.

Température d'auto-ignition : Aucune donnée.

Limite d'inflammabilité (inférieure) : Sans objet.

Limite d'inflammabilité (supérieure) : Sans objet.

Moyens d'extinction : En cas d'incendie important, utiliser une mousse émulsifiante à nappe aqueuse (AFFF) ou de l'eau sous forme de brouillard. En cas d'incendie de moindre importance, utiliser du dioxyde de carbone ou un agent chimique sec.

Techniques de lutte contre l'incendie : Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements imperméables. Utiliser le moins d'eau possible et endiguer le lieu de déversement pour empêcher le ruissellement de s'infiltrer dans l'approvisionnement en eau ou dans l'environnement.

Autres risques d'incendie ou de feu : La décomposition thermique de cette matière peut produire des oxydes de carbone, de l'azote et du soufre, du phosgène, du chlorure d'hydrogène, des composés organophosphorés, de l'acide cyanhydrique et des substituts de pyrimidines. La décomposition thermique du captane se produit à partir de 155 °C.

6. DÉGAGEMENT ACCIDENTEL

Déversements, fuites ou dégagements : Porter un équipement de protection individuelle. En cas de déversement au sol, endiguer le déversement pour arrêter la fuite et empêcher la contamination de se propager. Laver d'abord les surfaces dures avec un détergent et de l'eau, puis absorber la matière avec un absorbant convenable. En cas de déversement dans l'eau, utiliser un barrage et/ou la dérivation pour arrêter le dégagement et minimiser l'étendue de la contamination. Récupérer et placer dans un conteneur de déchets la matière renversée, la terre, l'eau et l'absorbant contaminés en vue de les éliminer convenablement. Aviser les autorités gouvernementales pertinentes lorsqu'on doit déclarer le dégagement ou lorsqu'il peut affecter l'environnement de manière néfaste.

Produits chimiques de désactivation : Inconnus.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Méthodes de manipulation : N'utiliser que dans un lieu bien aéré. Éviter de respirer les poussières, et le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Porter un équipement de protection individuelle convenable. Se laver à fond après avoir manipulé le produit. En cas de contamination par le produit, laver à fond les vêtements avant de les réutiliser.

Conditions d'entreposage : Entreposer dans un endroit frais et bien aéré. Garder les contenants fermés. Garder hors de la portée des enfants et des animaux de compagnie.

Température d'entreposage : Ne pas exposer les contenants scellés à des températures dépassant 40 °C.

8. EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Protection des yeux : Porter des lunettes protectrices contre les agents chimiques lorsqu'il peut y avoir contact avec les yeux.

Protection de la peau : Des gants résistant aux produits chimiques et des vêtements de protection imperméables.

Protection respiratoire : Un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré approuvé par le NIOSH/MSHA et équipé de cartouches contre les pesticides, s'il le faut.

Équipement de protection supplémentaire : N'est pas exigé.

Mesures d'ingénierie : Assurer une extraction d'air local, une aération adéquate ou les deux.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : Poudre rouge.

Odeur : Organophosphoré typique.
Poids volumique apparent : 400 kg/m³.
Point d'ébullition : Aucune donnée.
Point de fusion : Aucune donnée.
Solubilité (eau) : Insoluble.
Solubilité (autre) : Aucune donnée.
pH : Neutre.
Volatilité en % : Sans objet.
Taux d'évaporation (éther=1) : Sans objet.
Tension de vapeur (mm Hg à 20 °C) : Sans objet.
Densité de vapeur (air=1) : Sans objet.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : Stable à la température ambiante.
Polymérisation dangereuse : Ne se produira pas.
Conditions à éviter : Garder loin des températures élevées, l'eau et l'humidité lors de l'entreposage.
Matières incompatibles : Acides, bases et oxydants et réducteurs forts.
Produit(s) de décomposition dangereux : La décomposition thermique peut produire des composés organophosphorés et de l'acide cyanhydrique toxiques; aussi, il peut y avoir des oxydes de carbone, de l'azote, du soufre et des gaz irritants. L'humidité lors de l'entreposage peut entraîner la décomposition du diazinon en monothiopyrophosphate de tétraéthyle (sous-produit volatile très toxique). Ce produit contient des agents stabilisants pour empêcher le diazinon de se décomposer en présence de l'humidité.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Sommaire : Irritant pour les yeux, la peau et le système respiratoire. Le diazinon est un inhibiteur de la cholinestérase. Peut entraîner une sensibilisation de la peau. Peut entraîner une dépression du système nerveux central (SNC). Peut causer des dommages au foie et aux reins.

Données toxicologiques

Captane

DL₅₀ orale (rat) : > 5 000 mg/kg
 DL₅₀ cutanée (lapin) : 2 000 mg/kg
 CL₅₀ inhalation (rat) : 720 mg/m³/4 heures

Thiophanate-méthyl

DL₅₀ orale (rat) : 6 640 mg/kg
 DL₅₀ cutanée (lapin) : > 10 000 mg/kg
 CL₅₀ inhalation (rat) : 1 700 mg/m³/4 heures

Diazinon

DL₅₀ orale (rat) : 300 mg/kg
 DL₅₀ cutanée (lapin) : > 2 000 mg/kg
 CL₅₀ inhalation (rat) : 2 330 mg/m³/4 heures

Inhalation : Les concentrations élevées de ce produit peuvent causer une irritation des voies respiratoires.

Contact avec la peau : Peut causer une irritation temporaire. Peut être absorbé par la peau.

Contact avec les yeux : Ce produit peut entraîner une irritation, des rougeurs et des dommages en raison de leur action abrasive. Le captane technique est un irritant modéré à grave pour les yeux.

Ingestion : Peut provoquer la nausée, des troubles gastro-intestinaux, une douleur abdominale et de la diarrhée.

Effets sous-chroniques : Les symptômes d'un empoisonnement au carbamate sont les suivants : diarrhée, vomissement, douleur abdominale, transpiration profuse, salivation excessive, vision trouble, respiration laborieuse, tremblements, incoordination et mal de tête. En général, les symptômes des dommages aux reins vont de l'oligurie au sang dans l'urine, puis à l'insuffisance rénale totale. Les caractéristiques d'une dépression du SNC sont le mal de tête, l'étourdissement, la somnolence, la nausée, le vomissement et l'incoordination. Une surexposition grave peut entraîner le coma et possiblement la mort en raison de l'insuffisance respiratoire.

Effets chroniques : La preuve humaine indique que ce produit peut entraîner une sensibilisation de la peau. La sensibilisation est un processus par lequel un changement biologique se produit chez une personne en raison d'une exposition antérieure à une substance, et qui fait en sorte qu'elle réagit plus fortement en cas de nouvelle exposition

à cette substance. Une fois sensibilisée, la personne peut réagir à de très faibles concentrations d'une substance dans l'air, même inférieures à la TLV, ou encore à un contact avec la peau.

Cancérogénicité : Les matières présentes dans ce produit ne sont pas classées comme étant cancérogènes par l'ACGIH, l'IARC, l'OSHA et le NTP.

Mutagénicité : Il n'y a aucune preuve de pouvoir mutagène pour ce produit.

Effets sur la reproduction : Des études ont démontré que l'exposition au captane ou au diazinon n'affecte pas la capacité de reproduction des rats.

Tératogénicité : Il n'y a aucune preuve de pouvoir tératogène pour ce produit.

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Renseignements écotoxicologiques : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Effets sur l'environnement : Ne pas contaminer les eaux domestiques, les eaux d'irrigation, les lacs, les cours d'eau, les étangs ni les rivières.

Persistance et dégradation : Le captane a une persistance courte dans le sol, les cultures et l'eau.

13. ÉLIMINATION

Éliminer les résidus dans des installations autorisées pour le traitement ou l'élimination des déchets (dangereux) conformément aux réglementations locales, provinciales et fédérales en vigueur. Ne pas jeter avec les ordures ordinaires ni dans les égouts.

14. TRANSPORT

Classification TMD : Non réglementé.

Renseignements spéciaux sur l'expédition des produits dangereux : Classé comme « Polluant marin » lorsque le produit est transporté par bateau.

Téléphone d'urgence transport : 613-787-5620.

15. RÉGLEMENTATION

Classification et règlements (SIMDUT) : Ce produit est homologué en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires* et, comme tel, est exempté des exigences du SIMDUT.

16. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les renseignements contenus dans le présent document ne sont donnés qu'à titre de guide sur la manutention du produit et ont été rédigés en toute bonne foi par un personnel technique compétent. Ces renseignements ne sauraient être considérés comme complets, les méthodes et les conditions d'emploi et de manutention pouvant s'étendre à d'autres aspects. Aucune garantie, quelle qu'elle soit, expresse ou tacite, n'est accordée et Norac Concepts Inc. ne peut en aucun cas être tenue responsable de dommages, pertes, blessures corporelles ou dommages fortuits pouvant résulter de l'utilisation de la présente information. La présente fiche signalétique est valable pour trois ans.

Rédaction : Norac Concepts Inc.